

Chère lectrice, cher lecteur

Avec ce dépliant nous vous donnons un aperçu de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne.

MISSION ET ORGANISATION

L'Eglise nationale représente, avec le diocèse de Bâle, la confession catholique romaine dans le canton de Berne. Elle réalise des projets pastoraux et diaconaux, et s'engage pour la collaboration entre l'Eglise et l'Etat, ainsi qu'avec les autres Eglises nationales, confessions et religions.

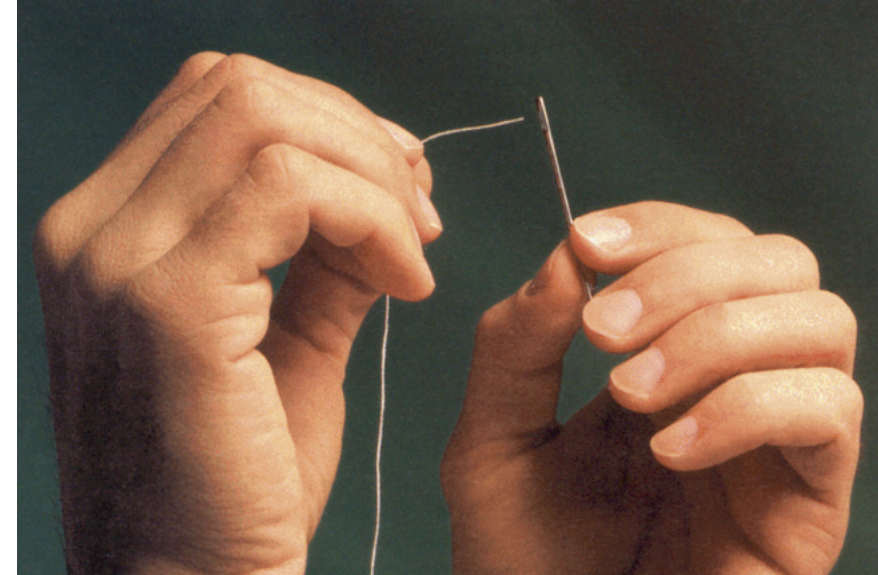
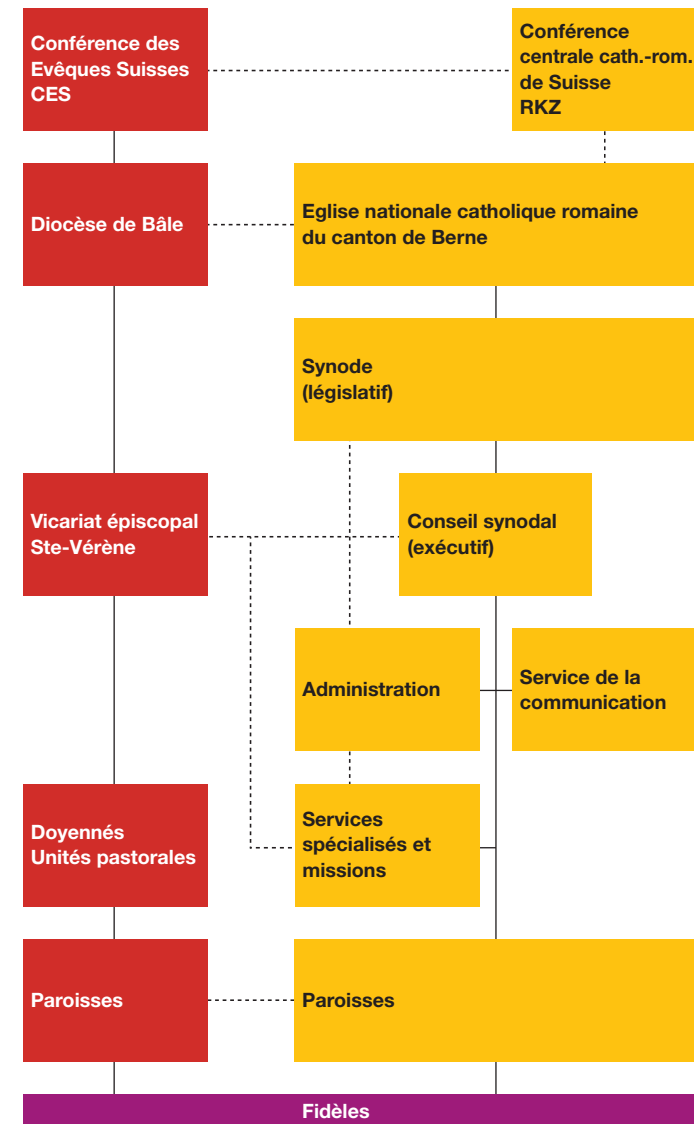
En collaboration avec les paroisses, elle est responsable de l'organisation, du personnel et des finances pour les activités ecclésiales. L'Eglise nationale comprend 33 communes ecclésiastiques, des unités pastorales englobant 43 paroisses, et diverses communautés de langue étrangère. Elle compte 165'000 membres, dont la moitié environ sont issus de la migration.

Vous trouverez de plus amples informations sur :
www.cathberne.ch/eglise-nationale

L'EGLISE NATIONALE DANS LA STRUCTURE SUISSE

L'Eglise catholique romaine en Suisse connaît en majorité une structure de gestion duale. Pour l'administration, ce sont les organisations ecclésiastiques de droit public qui sont responsables; pour la pastorale, ce sont les diocèses.

Structure duale de l'Eglise catholique dans le canton de Berne:



RÔLES, FONCTIONS ET STRUCTURES

Le **Synode** est l'instance législative, qui correspond au Parlement. Les Assemblées de paroisses élisent les délégué-e-s, qui représentent les paroisses, les doyennés et les communautés de langue étrangère. Le Synode siège deux fois par an.

Au sein du Synode, les **Assemblées régionales** défendent les requêtes de leur région et de leurs paroisses.

Le **Conseil synodal** est le pouvoir exécutif élu par le Synode. C'est l'organe de direction, de planification et d'exécution de l'Eglise nationale, et il la représente vis-à-vis de l'extérieur. Le Conseil synodal se compose du président et de membres, qui proviennent des régions et des doyennés. Le Vicariat épiscopal Ste-Vérene y a voix consultative.

CONSEILLER, FORMER, INFORMER, ET CÉLÉBRER DES OFFICES RELIGIEUX

L'Eglise nationale finance ou soutient les services suivants dans :

RELAIS CATÉCHÉTIQUE DU JURA BERNOIS

Ce service est à disposition des catéchistes et des paroisses pour des questions d'enseignement religieux et de catéchèse paroissiale. C'est un service qui accompagne les catéchistes, met des moyens pédagogiques à leur disposition et propose des formations.
www.cathberne.ch/relaiscatejb

AUMÔNERIE CATHOLIQUE DES ÉTUDIANTS (AKI)

L'aki offre des espaces pour des jeunes qui désirent un plus dans leur vie et qui veulent créer un réseau de relations avec leurs pairs. Elle élabore son programme en collaboration avec les étudiantes et étudiants.
www.aki-unibe.ch

ANIMATION JEUNESSE

Le service de la pastorale jeunesse (sepaje) porte la responsabilité de la pastorale des adolescents et des jeunes sur l'ensemble du Jura Pastoral, dont fait partie le Jura bernois. Le sepaje organise notamment des activités régulières, des rencontres ponctuelles et des camps.
www.sepaje.ch



Les organes étroitement liés à l'Eglise nationale sont :

CARITAS BERNE ET CARITAS JURA

Ce sont des œuvres d'entraide catholiques autonomes, qui forment une composante importante de la diaconie. Dans le canton de Berne, Caritas s'engage pour les personnes dans la pauvreté, lutte contre l'exclusion sociale et favorise l'intégration.
www.caritas-bern.ch; www.caritas-jura.ch

AUMÔNERIES SPÉCIALISÉES

La diversité de notre société requiert une spécialisation de l'aumônerie; par exemple pour les malentendants, le tourisme, les hôpitaux, les prisons ou pour les catastrophes et cas d'urgence.
www.cathberne.ch/aumoneriespecialisees

COMMUNAUTÉS DE LANGUE ÉTRANGÈRE

Elles s'organisent la plupart du temps au niveau régional. L'Eglise nationale finance entre autres :
– la mission croate
– la mission de langue portugaise
– la communauté anglophone
www.cathberne.ch/languesetrangeres

OFFICE DE CONSULTATION SUR L'ASILE (OCA)

L'Office de consultation sur l'asile (OCA) est un service spécialisé et indépendant, actif dans le domaine de l'asile et de l'intégration dans le canton de Berne. La responsabilité institutionnelle pour l'OCA est assumée conjointement par l'Eglise nationale catholique romaine, l'Eglise nationale réformée, l'Eglise nationale catholique chrétienne et la Communauté d'intérêt des communautés israéliètes.
www.kkf-oca.ch

SERVICE DE LA COMMUNICATION

L'Eglise nationale tient à une communication transparente et professionnelle: Le Service de la communication effectue le travail de relations publiques et assure le lien avec les médias. En outre, il favorise la communication interne et se met en réseau dans le contexte ecclésial.
www.cathberne.ch/eglise-nationale,
communication@cathberne.ch



FINANCEMENT

Dans le canton de Berne, les paroisses perçoivent des impôts. Les autres organismes de l'Eglise ont besoin qu'une partie de ces moyens leur soit attribuée.

Le budget annuel de l'Eglise nationale se monte à environ 5,5 millions de francs suisses. Les recettes proviennent à 90% des impôts. Les plus grandes contributions vont au diocèse, au Centre Pastoral du Jura, à Caritas Berne et Caritas Jura, à la Conférence centrale catholique romaine (RKZ), à l'Aumônerie des étudiants (aki), à la pastorale en langues étrangères et à la catéchèse.



Les dépenses se répartissent comme suit:
53% organisations et œuvres de l'Eglise
35% services et missions
12% autorités et administration

L'Administration s'occupe de la gestion administrative de l'Eglise nationale. Elle répondra volontiers à vos questions:

ADMINISTRATION

Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne
Zähringerstrasse 25, 3012 Berne
tél. 031 533 54 54, eglise.nationale@cathberne.ch
www.cathberne.ch/eglise-nationale



Qui sommes-nous?

